

Fiche Technique

TOUTE SAISON

Description :

La casquette de sécurité TOUTE SAISON Surfex® avec **sa coque de protection en ABS** est un modèle incontournable pour tous les professionnels **travaillant à l'extérieur et/ou à l'intérieur**. Elle **protège contre les chocs** et offre une **ventilation adéquate à la tête**. Le confort est maximisé par l'utilisation d'un **double élastique situé sous l'os occipital**. La **visière est de taille standard de 5cm** ne compromettant pas le champ de vision.

LA CASQUETTE ANTI-HEURT TOUTE SAISON NORMÉE EN 812 : LA POLYVALENTE

Protection de la tête
avec coque en **ABS normée
EN 812 : 2012**

**Aérations latérales
et bande
absorbante anti-
sueur** à l'intérieur

Bandes
réfléchissantes

Visière de 3 ou 5 cm

Elastique de maintien
réglable pour maintenir
la casquette sur la tête
en toute circonstance.

Coque ventilée
Optimisation de
l'aération de la tête pour
maximiser son confort

SURFLEX®

RÉFÉRENCES

	Visière 3cm*	Visière 5cm
Gris	-	ALLC03V05
Blanc	-	ALLC00V05
Jaune HV	-	ALLC05V05
Vert	-	ALLC08V05
Bleu marine	ALLC02V03	ALLC02V05
Orange HV	-	ALLC06V05
Noir	ALLC01V03	ALLC01V05
Rouge	-	ALLC07V05
Bleu royal	-	ALLC10V05
Bleu marine / Orange	-	ALLC26V05
Bleu marine / Jaune	-	ALLC25V05
Beige	-	ALLC04V05

POIDS BRUT

177 Grammes (visière 3cm)

180 Grammes (visière 5cm)

TAILLE

Unique ajustable (56 cm - 64 cm)

MATIÈRE

0% Métal

Coque : ABS (Acrylonitrile butadiene styrene)

Tissu : 100% Polyester (*Origine : Chine*)



ENTRETIEN

Lavage à 30°C | Pas de javel | Pas de séchage au tambour | Ne pas repasser | Ne pas nettoyer à sec | Lavage professionnel exclu



DIMENSIONS DU CARTON

Carton de 50 pièces
L 60 cm x **l** 40 cm x **h** 40 cm | **Poids** : 9 kg
 Code douanier : 65061000

Date de fabrication



Année de production

Mois de production

3 ans à partir de la date de fabrication : mois / année de production indiqué sur la coque sous forme d'horloge.

DURÉE DE VIE

CONFORMITÉ



Norme EN 812 : 2012

- Attestation d'examen UE de type délivrée par ALIENOR CERTIFICATION. Organisme notifié N°2754. ([Télécharger les documents de conformité](#))

Conforme au règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection Individuelle (EPI) Cat II.

Attention : La casquette de sécurité ne remplace pas le casque de chantier.

MARQUAGE

Frontal



Broderie | Transfert
 ↔ 85 mm x ± 45 mm Max

Côtés



Transfert
 ↔ 60 mm x ± 20 mm Max